

Ville, date _____

Monsieur Paul Martin
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa, K1A 0A2



Monsieur le premier Ministre,

Je prends le temps de vous écrire pour vous demander des explications quant à certaines pratiques fiscales au Canada. J'ai pris connaissance des nombreuses succursales et des **activités des banques canadiennes dans plus de 26 paradis fiscaux** dont plusieurs sont sur la liste noire du Groupe d'action financière (GAFI) et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Le fait que les banques canadiennes puissent protéger le patrimoine personnel des plus riches afin qu'ils paient le moins d'impôt possible au Canada est inacceptable.

Mais il y a pire encore. J'ai aussi appris que le gouvernement du Canada, loin de s'inquiéter de ces activités qui minent l'assiette fiscale canadienne, a signé dans les années 80 un accord fiscal avec la Barbade, permettant aux investisseurs canadiens de payer leurs impôts sur le revenu de placement dans le pays de leur choix entre le Canada et la Barbade. J'ai du mal à m'expliquer que le Canada puisse signer un accord de réciprocité fiscale avec un pays qui impose les revenus des particuliers et des entreprises à hauteur de 2,5%. Selon la vérificatrice générale du Canada, pour la seule année 2001, sur un total de 300 milliards de dollars placés à l'étranger les canadiens les plus riches ont placé 23 milliards de dollars à la Barbade. C'est plus que les investissements des canadiens au Japon, en France ou en Chine. Combien ont perdu les ministères du Canada à cause de tels procédés. Votre entreprise familiale, la *Canada steamship lines*, a aussi bénéficié de cet accord fiscal. Selon la vérificatrice générale, entre 1995 et 2002, c'est près de 100 millions de dollars en impôt que vous avez épargné. Sachant cela, comment pouvez-vous défendre les coupures massives dans les transferts sociaux aux provinces et à l'assurance-chômage en prétendant que l'État n'a pas assez de revenus ?

La course internationale vers la neutralisation des États par l'asphyxie fiscale et contre l'intérêt général n'est pas une option. Cette situation, en plus de réduire les revenus de l'État et des provinces produit une situation d'injustice fiscale grossière au profit des plus fortunés. Permettez-moi, M. le Premier Ministre, d'exprimer mon inquiétude. Quelles mesures prendrez-vous pour réduire l'évasion fiscale et soutenir plus fermement nos programmes sociaux? Quels sont vos engagements concrets afin d'éliminer les problèmes actuels d'iniquité et d'injustice fiscale?

Veillez recevoir, M. le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs,